



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA LIGUE CALEDONIENNE DE SQUASH DU 24/07/2018

Présents : Alexis DAVELUY, Éric NOSMAS, Aymeric DUCROCQ, Julie LAVIALLE, Christelle NAGLE, Thierry PAILLÉ.

Excusé : Fabian DINH, Christophe RINGUENOIRE

Absents : Charles ROGER

Invité : David NAVARRE

Début de séance : 18h33

1 - Tournoi international junior U19-U23

Suite à la demande de subvention du DSC pour le tournoi international junior U19-U23, la ligue participera financièrement à l'organisation et à la venue de plusieurs internationaux, pour un montant de 200 000F.

2 - Subvention DJS

La DJS a accordé une subvention de 140 000F à la ligue pour le déplacement de Brice NICOLAS. Cette somme a été avancée par la ligue, mais toujours pas remboursé à ce jour.

Une prime performance de 140 000F pour Brice NICOLAS est également attendue par la DJS. Il faudra vérifier sur le relevé de compte si cette somme transit par la ligue, ou sera virer directement au joueur.

M. David NAVARRE a relancé la DJS, sur les deux points.

3 – Courrier TSO : Demande de BE

M. Laurent VENDÉE a fait une demande à la FD, et sur site squash pour les besoins du TSO (avec ouverture possible pour la ligue).

Aujourd'hui il n'y a rien de concret, mais deux à trois pistes à explorer.

4 - Convention BE

La lettre de M. Fabian DINH a été lue avec attention par chaque membre de la ligue avant la réunion. Les inquiétudes légitimes citées sont évidemment une priorité pour la ligue.

La ligue choisira un BF pour aider M. Alex COLLENOT, dans l'attente qu'un BE reprenne les coachings et les entraînements.



Les décisions sont reportées à la prochaine réunion, car M. Christophe RINGUENOIRE doit nous transmettre quelques informations.

5 – Point sur la présélection

Au vue des prochaines échéances, les entraînements se poursuivent. Il n'y a pas d'inquiétude particulière. On note une meilleure cohésion de groupe chez les garçons, et quelques absences aux entraînements chez les filles (toutes justifiées).

6 – Départ de Brice NICOLAS

Brice NICOLAS quittera le territoire le 19 août 2018. Une aide financière est accordée pour un montant de 50 000F. Le chèque a été privilégié au bon d'achat, car Brice achète son matériel sur un site internet.

7 – Départ de David NAVARRE

Le sujet sera débattu à la prochaine réunion. Le départ est prévu dans la nuit du 7 au 8 septembre 2018.

8 - Déplacement Melbourne

Un aide financière de 50 000F avait déjà été accordé pour le déplacement de Brice NICOLAS sur Melbourne. La ligue doit effectuer le règlement.

9 - CHAM

M. David NAVARRE a transmis à M. Alex COLLENOT, toutes les procédures pour le montage d'un dossier CHAM, ainsi que le contact pour les dépôts de dossier.

Rappel pour la ligue :

- a) Définir le nombre de joueur en distinguant deux catégories
 - Le nombre de renouvellement
 - Le nombre de nouveau prétendant (pour ce cas lettre obligatoire des parents)
- b) La ligue analysera, et décidera de valider ou non les joueurs, pour une demande de CHAM. Les trois critères de décision sont :
 - Le comportement
 - Les résultats scolaires
 - Les aptitudes à la pratique du squash

Pour les aptitudes à la pratique du squash, on demande au minimum une demi-finale sur n ou n-1. Il peut y avoir une dérogation pour une cohésion de groupe, ou pour des années avec un nombre important de bon joueur rendant les demi-finales inaccessibles.

- c) Remplir le dossier CHAM

Les dossiers CHAM sont a déposé avant le 14 septembre 2018.



Attention : Les dépassements de délai de dépôt ou les dossiers incomplets seront systématiquement rejetés.

10 – Adhésion à la ligue

Une demande d'adhésion à la ligue a été proposée oralement à un membre de la ligue. Les statuts exigent que toutes demandes d'adhésion soient écrites.

Fin de séance : 19h30

LA PROCHAINE REUNION : LUNDI 27 AOUT A 18H30

Le président de la ligue calédonienne de squash

Alexis DAVELUY